

Dossier de candidature « Argent de poche » 2026

Nom :

Prénom :

Photo
d'identité

Documents à joindre :

- ☐ Copie d'une pièce d'identité
- ☐ Photo d'identité
- ☐ Un justificatif de domicile
- ☐ Attestation d'assuré social
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ☐ Relevé d'identité bancaire
- ☐ Une copie du volet 3 de casier judiciaire de l'enfant (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>)

Fiche de renseignements

Nom(s) : Prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mail :

Téléphone :

Situation : ☐ Lycée ☐ Autre (précisez) :

Représentants Légaux :

Noms et Prénoms :

Téléphone : Mail :

Disponibilités :

(Les missions « Argent de poche » se dérouleront du 06 au 31 juillet)

Je suis disponible du au

Je souhaite travailler dans le(s) services communaux suivants (plusieurs choix possibles) :

☐ Service Administratif

Aider l'équipe du service à réaliser diverses tâches administratives au sein de la mairie.

☐ Service Restauration Scolaire **Pointure chaussures :**

Aider l'équipe du restaurant scolaire à participer à la préparation et à la distribution des repas et à l'entretien du matériel et des locaux de restauration dans le respect constant des règles d'hygiène.

☐ Services Techniques **Pointure chaussures :**

Aider l'équipe des services techniques à l'entretien des bâtiments et des espaces verts de la commune de l'Houmeau.

☐ Service Enfance-Jeunesse

Aider l'équipe pédagogique du service enfance - jeunesse à organiser et animer des activités culturelles, des sorties, des jeux et spectacles pour les enfants.

Autorisation parentale

Madame, Monsieur, en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants :

- *La commune de L'Houmeau ne sera en aucun cas considérée comme employeur du participant à l'opération « Argent de poche » et en aucun cas l'indemnisation versée pour la participation au dispositif ne pourra être considérée comme un salaire,*
- *Le participant entrant dans le dispositif devra bénéficier d'une couverture sociale en son nom ou sous couvert des parents ou du tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de son inscription à l'opération. Si le participant est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,*
- *La commune de L'Houmeau s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » liés à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers.*
- *Ainsi que de la charte d'engagement à laquelle mon enfant s'engage*

Autorise mon enfant (Nom et Prénom)..... à participer à l'opération 2026 « Argent de poche ».

Dans le cadre des missions « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec votre enfant. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les missions effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

☐ Autorise les prises de vue de mon enfant

☐ Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à, le /..... /2026

Signature du représentant légal (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Contrat d'engagement

Ce contrat est un engagement réciproque entre le participant et la commune. Le participant s'engage à respecter les règles énoncées ci-dessous. La commune s'engage à accueillir le participant dans un environnement de travail avec des tâches précises à accomplir contre une indemnité.

Merci de lire attentivement ce contrat avant de le signer.

Respect des horaires :

- ✍ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous.
- ✍ Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de mon activité avant l'horaire prévu.

Périodicité de l'activité :

- ✍ Le dispositif « Argent de poche » mis en place par la commune de L'Houmeau se déroule pendant les grandes vacances scolaires sur un temps de 3h30. Je ne peux travailler qu'une seule demi-journée par jour.
- ✍ Je peux participer au maximum à 10 demi-journées consécutives ou non.

Réalisation des missions et comportement durant les missions :

- ✍ Je m'engage à me présenter avec une tenue adaptée à la nature des missions qui me sont confiées.
- ✍ Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- ✍ L'usage de mon téléphone portable m'est strictement interdit durant les missions.
- ✍ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants. Je reste poli avec mon entourage c'est-à-dire les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je suis susceptible de travailler et envers les autres participants des missions.
- ✍ Je prends soin du matériel que l'on me confie.

Sanctions encourues :

Si je ne respecte pas l'un des points énoncés ci-dessus, je risque :

- ✍ Une exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche » sur la commune de L'Houmeau.
- ✍ La non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle mon comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation du chantier :

Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité qui est fixée à 15€ et sera versée par virement bancaire à la fin de la totalité de mes missions.

J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à, Le// 2026

Signature du participant (précédée de la mention « lu et approuvé »)